



INVITATION

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

20 juin 2020
en ligne en « visioconférence »
Début : 10h00

INVITATION

Berne, juin 2020

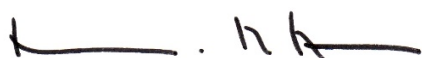
Chère déléguée, Cher délégué, Chère Verte, Cher Vert,

Faire de la politique est plus passionnant que jamais. Après notre succès historique en octobre dernier, nous empoignons maintenant les réformes urgentes de la politique fédérale. Qu'il s'agisse des questions environnementales, sanitaires ou économiques : notre nouveau groupe parlementaire se fait partout l'avocat de la durabilité.

Après huit ans passé à la tête des VERTS suisses, je cède la présidence lors de l'assemblée des délégué-e-s du 20 juin. Ainsi que le veulent nos statuts et c'est bien ainsi : les VERTS vivent la circularité, également au sein de leur parti. Certes la crise sanitaire a bouleversé nos plans. Le passage de témoin ne se fera pas comme prévu à Brugg-Windisch, mais sur internet. Lors de cette cyber-assemblée, nous voulons approfondir notre expérience du travail numérique au sein de notre parti. Les VERTS ont été le premier parti de Suisse à se doter d'une [cyberstratégie](#). Et maintenant autre première : élection de la présidence du parti par visioconférence.

Ces huit années ont été une époque intense et inspirante pour moi. Une époque pleine de rencontres, de défis et de succès. Je me réjouis que désormais une nouvelle équipe façonne la prochaine étape des VERTS – ensemble avec tous nos membres, anciens et nouveaux. Jamais les possibilités d'action et les attentes n'ont été aussi grandes. Continuons sur notre lancée. Avec des idées, du cran et des convictions. Avec amabilité et respect.

Je vous remercie chaleureusement pour votre engagement Vert et vous adresse mes cordiales salutations.



Regula Rytz
présidente des VERTS suisses

INFORMATIONS LOGISTIQUES

LIEU ET HEURE

samedi 20 juin 2020, 10h00-12h00

lieu : en ligne par visioconférence

PARTICIPATION

Les délégué-e-s désigné-e-s par leur parti cantonal et les délégué-e-s d'office seront informé-e-s directement des modalités de participation à l'Assemblée des délégué-e-s.

Toute personne intéressée à suivre l'AD en ligne trouvera le 20 juin le lien sur cette page web: <https://verts.ch/evenement/assemblee-des-delegue-e-s-en-ligne>

CONTACT

Médias : Regula Tschanz, secrétaire générale, VERTS suisses, 079 379 16 53

Organisation : Maja Haus, responsable des Organes des VERTS suisses, 077 445 43 63

ORDRE DU JOUR

- 10h00 Accueil et informations logistiques
présidente de l'assemblée : Lisa Mazzone (vice-présidente des VERTS suisses et conseillère aux Etats GE)
- 10h10 Présidence de Regula Rytz: rétrospective rapide
- 10h20 Elections: renouvellement de la présidence
- informations de la commission électorale
 - élection du président
 - élection de la vice-présidence
- 11h45 Discours présidentiel

DOCUMENTS

rapport de la commission électorale, proposition du comité, dossiers de candidature

ELECTIONS : RENOUVELLEMENT DE LA PRÉSIDENTE

CANDIDATURES

Candidature pour la fonction de président-e :

- [Balthasar Glättli](#), VERTS, canton de Zurich

Candidatures pour la fonction de vice-président-e :

- [Florence Brenzikof](#), VERTS, canton de Bâle-Campagne (sortant)
- [Luzian Franzini](#), *Alternative – die GRÜNEN*, canton de Zoug (sortant)
- [Oleg Gafner](#), Jeunes Vert-e-s Suisse
- [Isabelle Pasquier-Eichenberger](#), VERTS, canton de Genève
- [Franziska Ryser](#), VERTS, canton de St-Gall
- [Nicolas Walder](#), VERTS, canton de Genève

RAPPORT DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

Toutes les candidatures remplissent les conditions requises pour être membre de la présidence des VERTS suisses. Aucun problème n'a été constaté qui parlerait en défaveur d'une élection. De plus, les candidat-e-s proviennent d'horizons très différents et bénéficient d'une expérience politique.

Au total, six personnes se présentent pour la vice-présidence (pour six membres sortants). Conformément aux dispositions d'application des statuts, ni la commission électorale, ni le comité n'émettent de recommandations. Arguments de la commission électorale en faveur de l'élection des six candidat-e-s :

- une vice-présidence plurielle permet de mieux répartir les tâches. Le titre de vice-présidence confère une légitimité tant à l'interne qu'à l'extérieur du parti.
- les six candidat-e-s représentent les différentes régions linguistiques et générations (trois candidat-e-s de Suisse alémanique, trois autres de Romandie, un représentant des Jeunes Vert-e-s Suisse).

PROCÉDURE ÉLECTORALE : PROPOSITION DU COMITÉ

1 - élection de la présidence : informations de la commission électorale

2 - élection de la présidence : présentation du candidat

3 - élection de la présidence : décision quant à la procédure électorale. Proposition du comité à l'assemblée des délégué-e-s :

→ un président

→ élection par acclamation

4 - élection du président par acclamation

5 - élection de la vice-présidence : informations de la commission électorale

6 - élection de la vice-présidence : présentation des candidat-e-s

7 - élection de la vice-présidence : décision quant à la procédure électorale. Proposition du comité à l'assemblée des délégué-e-s :

→ 6 vice-président-e-s

→ élection par acclamation

8. élection de la vice-présidence par acclamation